



**Solagr**

Cette campagne européenne, lancée en France par Solagr et Agir ici, est soutenue par :

Afrique verte, AITEC (Association d'ingénieurs, techniciens et chercheurs), Alliance paysans-écologistes-consommateurs, CEDETIM (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), CEIPAL (Centre d'études internationales paysannes et d'actions locales), Chrétiens en monde rural, CIMADE-Service œcuménique d'entraide, CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement), Fédération Artisans du monde, Frères des Hommes, Groupe développement, MRJC (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne), Peuples solidaires, RITIMO (Réseau d'information tiers monde, notamment les centres de Rennes -CRI-DEV-, de Lorient -CRISLA-, de Toulouse -CIDES-), Terre des Hommes-France, Vétérinaires sans frontières.

Supplément à Agir ici, La Lettre des Signataires n°25

Prix : 5 F.

Directeur de la publication : Patrick Piro  
Rédacteur en chef : Anne-Sophie Boisgallais.

Imprimerie : Célia Copie, 6 rue des Petits Hôtels, 75010 Paris.

Commission paritaire n° 72288.

ISSN : 1155-200X

**Campagne n°20**  
**Aide au développement**  
Octobre-novembre 1993



**Ecrivez dès aujourd'hui\* à :**

**M. Michel Roussin, ministre de la Coopération,**

**M. Jean Puech, ministre de l'Agriculture.**

(\*et au plus tard le 25 novembre)

# POURQUOI CETTE CAMPAGNE

Depuis dix ans, l'Europe des Douze brade une partie de ses surplus de viande de boeuf vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Premiers touchés par cette politique de dumping, les éleveurs du Sahel ont vu leurs ventes de bétail vers la Côte d'Ivoire et le Ghana diminuées de moitié durant la dernière décennie, en grande partie en raison de l'importation de viande européenne subventionnée.

Délaissés par les consommateurs européens, les bas morceaux de viande de boeuf (les CAPAs, abréviation de caparaçon ou paroi abdominale désossée) sont bradés grâce aux subventions de la CEE. Cette viande, expédiée congelée, se retrouve sur les étals des villes côtières africaines où elle est achetée, malgré sa qualité très médiocre (très grasse, mal conservée après décongélation), par les consommateurs dont les revenus ont considérablement baissé ces dix dernières années. Certains pays ont mis en place des systèmes de taxe à l'importation qui sont inefficaces. De toute façon, ces Etats, qui traversent une crise économique persistante, préfèrent assurer l'approvisionnement des consommateurs urbains, politiquement

## Décomposition du prix des CAPAs (CEE-Côte d'Ivoire, fin 92, en F/kg)

Prix d'achat à l'abattoir	15
- Restitution CEE	- 13,0
<b>Prix départ CEE</b>	<b>2,0</b>
+ Fret	1,2
+ Frais financiers et douaniers	0,8
+ Marge exportateur	0,5
<b>= Prix arrivée Abidjan</b>	<b>4,5</b>
+ Taxes portuaires et douanières locales	2,6
+ Taxe fiscale	0,4
<b>= Prix de revient</b>	<b>7,5</b>
Prix de vente en gros	8,5
<b>Prix au détail</b>	<b>10</b>

plus à même de mettre le pouvoir en péril. Pourtant, à long terme, les Etats auraient intérêt à améliorer les filières régionales de production et de commercialisation de viande pour proposer aux consommateurs urbains une viande de qualité à un prix attractif.

## Les contradictions de la CEE

Plus paradoxale encore est l'attitude de la CEE qui finance des programmes de soutien à l'élevage, au Sahel et dans les pays côtiers. Des centaines de millions de francs ont été consacrés à ces projets ces dernières années. Or, pendant la même période, trois milliards de francs ont été dépensés pour se débarrasser d'excédents, alors même que cette politique allait à l'encontre des objectifs de l'aide au développement. La France, elle-même, principal fournisseur de cette viande exportée vers l'Afrique de l'Ouest (20 000 T sur les 51 000 T de viande de boeuf exportée en 1992) finance actuellement d'importants programmes de développement de l'élevage !

## Prix au détail des viandes européenne et africaine à Abidjan (1992), en FF

<b>Prix de vente CAPA</b>	<b>10 F/kg</b>
<b>Prix de vente viande locale</b>	<b>19 F/kg</b>

## Un débat entre les ministres de la Coopération et de l'Agriculture

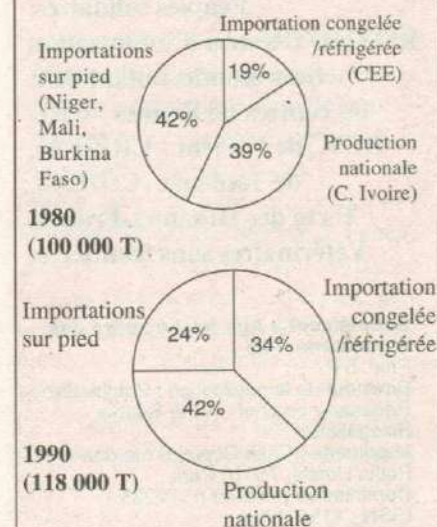
Le cas de la viande est révélateur des contradictions entre la politique d'aide au développement financée par la CEE et ses pratiques commerciales. La prochaine réunion des ministres européens de la Coopération se tiendra le 2 décembre. Le thème retenu est celui de la «sécurité alimentaire». Pour nos associations, la production de viande est une composante de la sécurité alimentaire, et donc du développement, des pays africains. Mais le problème posé par la stratégie commerciale de la CEE dépend surtout des ministres de l'Agriculture qui se réuniront le 14 décembre. Un bon débat en perspective entre «Coopération» et «Agriculture».

## LA VIANDE DE BOEUF EN AFRIQUE DE L'OUEST

Activité économique cruciale pour les régions arides du Sahel, l'élevage représente jusqu'à 16% du PNB (produit national brut) d'un pays comme le Mali. Mais les débouchés traditionnels vers les pays côtiers ont reculé : les exportations de bétail sahélien (Mali, Burkina Faso, Niger) sont passées de 430 000 têtes en 1980 à 250 000 en 1988. Si une partie des troupeaux sahéliens a gagné le nord des pays côtiers en raison de la menace de sécheresse, entraînant au passage la multiplication des conflits entre éleveurs et agriculteurs, la baisse de 20 à 30% des prix à la production depuis 1983 est surtout à mettre en parallèle avec l'accroissement des importations "extra-africaines". Entre 1980 et 1990, celles-ci ont doublé en volume. Le prix de gros de ces viandes à Abidjan, fin 1992, était d'au moins 30% inférieur au prix de gros des viandes locales. Difficile dans ces conditions d'encourager ou de prôner l'augmentation de la production régionale, même si on constate que, depuis trois ans, une légère reprise s'est amorcée.

Les mesures de protection prises en 1991 par la Côte d'Ivoire ont été partiellement contournées. Certains importateurs ivoiriens ont fait transiter leur viande par le Ghana, qui est subitement devenu en 1992 le plus gros importateur de viande européenne. Comme pour l'agriculture vivrière, il manque une volonté politique pour protéger l'élevage dans la région.

## Approvisionnement en viande de boeuf de la Côte d'Ivoire



## OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

Les mesures que nous demandons ont pour but de rendre cohérentes la politique européenne d'aide au développement dans le secteur de l'élevage en Afrique et la politique d'exportation de viande de boeuf.

### Faire cesser le dumping

Nous demandons que la CEE établisse un calendrier de mesures visant à la suppression des restitutions (voir lexique) de façon à ce que la production locale africaine ne soit plus concurrencée de

manière déloyale par la viande européenne. Nous demandons qu'une équipe indépendante formule des propositions sur les mesures d'accompagnement à prendre dans l'application du calendrier (voir page 4).

### Une charte internationale sur les exportations de viande

Le problème de la viande de boeuf ne peut pas être isolé de celui des autres viandes (volaille en particulier) qui font l'objet d'échanges internationaux. C'est pourquoi nous demandons que soit adoptée une charte internationale précisant que les exportations de viande, quelles qu'elles soient, ne doivent pas empêcher le développement des productions locales. Cette charte devra interdire explicitement les pratiques de dumping commercial. Ce texte pourrait s'inspirer de la Charte de l'aide alimentaire (voir ci-dessous). Son respect par les Etats signataires devrait faire l'objet d'une vigilance permanente par des ONG du Sud et du Nord.

tous les quinze jours des fonctionnaires des douze Etats de la CEE pour gérer techniquement le problème de la viande en Europe) décidait de réduire de 15% le montant des restitutions pour les CAPAs exportés vers onze pays d'Afrique de l'Ouest. Courant août, par souci d'économies budgétaires, la CEE a diminué de 5% les restitutions sur toutes les viandes (soit, au total, une baisse de 20% pour la viande destinée à l'Afrique de l'Ouest). NOVIB et Christian Aid poursuivent leur action pour la suppression des restitutions, action renforcée par la mobilisation, cet automne, d'associations allemandes, danoises, irlandaises et belges. En demandant l'arrêt du dumping commercial sur la viande de boeuf et la cohérence de la politique européenne, la campagne française va dans le même sens.

### Lexique

**Restitution** : subvention versée par la CEE à une entreprise exportant hors CEE, pour rendre le prix compétitif sur le marché mondial.

**Dumping commercial** : pratique de concurrence déloyale consistant à vendre un produit en dessous de son prix de revient.

## MODE D'EMPLOI

- 1 - Signez, faites signer et envoyez dès aujourd'hui les cartes postales destinées aux ministres.
- 2 - Si vous souhaitez diffuser les documents de cette campagne, commandez rapidement d'autres exemplaires à l'aide du coupon-réponse à renvoyer à Agir ici.
- 3 - Renvoyez, dans tous les cas, ce coupon-réponse qui nous permettra d'évaluer l'impact de cette campagne et de vous en envoyer les résultats.
- 4 - Si vous pouvez, informez les médias de votre région du lancement de cette campagne.

### L'exemple de l'aide alimentaire : des acquis importants

A partir de 1983, les associations françaises, Frères des hommes, Terre des hommes, Peuples solidaires et Solagral ont fait campagne sur les conséquences de l'aide alimentaire (blé) envoyée en Afrique de l'Ouest, aide qui concurrence la production locale.

Résultat de cette campagne : l'adoption en 1990 d'une Charte sur l'aide alimentaire, signée par les Etats du Sahel et les pays donateurs (Canada, CEE, Etats-Unis). Ceux-ci « s'engagent à ajuster leur aide pour éviter autant que faire se peut, tout effet pernicieux sur la production et la commercialisation locales, tel que limitation des débouchés, baisse des prix au producteur, perturbation des circuits de distribution ou saturation des moyens de stockage ;... » (extrait du paragraphe IV de la Charte). Selon l'association Afrique verte (créée au lendemain de cette campagne pour soutenir les échanges commerciaux entre zones excédentaires et déficitaires du Sahel), la Charte est actuellement bien respectée par la CEE.

## LES PREMIERS RÉSULTATS D'UNE CAMPAGNE EUROPÉENNE

La campagne des associations françaises s'inscrit dans le cadre d'une campagne européenne lancée en mai 1993 par l'association néerlandaise NOVIB (Organisation néerlandaise de coopération internationale), par Christian Aid (association britannique d'obédience protestante) et le consortium européen EUROSTEP, à la demande de leurs partenaires sahéliens. Ces associations ont déjà obligé la CEE à discuter du problème. Dès le 11 juin, le « comité de gestion des viandes » (groupe de travail rassemblant,

# COMMENT CELA MARCHÉ-T-IL

Les restitutions sont des subventions versées par la CEE aux exportateurs de produits agricoles. Si, au départ, leur objectif était de rendre les exportations européennes compétitives face aux pays traditionnellement exportateurs tels que l'Australie et l'Argentine, les restitutions servent surtout aujourd'hui à gérer des excédents pléthoriques.

A tout moment, sur décision du Comité de gestion des viandes de la CEE, leur montant peut être changé en fonction de la situation des marchés ou de décisions politiques. Pour la viande bovine, une liste définit les 116 produits donnant droit à restitution. Ces produits proviennent soit des stocks communautaires soit directement du marché. Le coût de cette politique a suivi le rythme des excédents européens et la section Garantie du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles) pour la viande bovine dépassait en 1991 les deux milliards d'Ecus (15 milliards de FF). Pour exporter vers l'Afrique de l'Ouest, la CEE a ainsi dépensé depuis 1984, 400 millions d'Ecus (plus de 3 milliards de FF) uniquement en restitutions (essentiellement pour des CAPAs). Les restitutions sont versées aux exportateurs agréés qui doivent attester de la mise en consommation des produits dans les pays de destination. En juin dernier, la

restitution accordée sur le CAPA était de 13 FF pour un prix d'achat à l'abattoir par les exportateurs de 15 FF.

Depuis le 12 juin 1993, une baisse de 15% des restitutions est intervenue pour les CAPAs exportés vers l'Afrique de l'Ouest. Mais les exportateurs ont anticipé cette mesure et, grâce au système de préfixation des restitutions, ont pu engager des contrats, au taux en vigueur en mai 1993 pouvant être réalisés jusqu'en novembre 93. La décision prise par Bruxelles ne fera donc sentir ses effets qu'à partir de décembre.

*Vive la loi du marché...  
quitte à la contourner par le dumping*

Cette politique de dumping est totalement contradictoire avec les principes libéraux dictés aux pays d'Afrique par le FMI et les pays bailleurs de fonds dans le cadre des Programmes d'ajustements structurels. Car, sans subvention, la viande européenne, pourtant de qualité médiocre, ne serait absolument pas compétitive avec la viande sahélienne.

A terme, la nouvelle réforme de la PAC et les futurs accords du GATT laissent présager une baisse des productions européennes et des exportations subventionnées (diminution de 20% en volume et de 36% en montant - termes de l'accord de Blair House entre la CEE et les Etats-Unis dans le cadre du GATT). Ces mesures devraient *a priori* rendre les viandes européennes moins compétitives sur le marché africain. Mais subsiste la pression exercée par les stocks communautaires qui dépassent le million de tonnes (les deux tiers de la consommation annuelle de toute la France !) et dont on ne sait quoi faire.

## Évaluer les conséquences de la fin du dumping

### En Afrique

La fin souhaitée des subventions à l'exportation de viande de bœuf vers l'Afrique va empêcher la viande européenne d'aller concurrencer la viande locale. Les éleveurs en tireront bénéfice en retrouvant une partie du marché qu'ils ont perdue depuis dix ans. Cependant, le retrait de la viande subventionnée du marché africain ne suffit pas pour que l'élevage se développe dans les meilleures conditions possibles. En effet si la baisse des subventions est, selon nous, une étape indispensable, elle doit s'accompagner d'une évaluation indépendante, menée conjointement par des Africains et des Européens, pour définir les mesures à prendre localement afin que les producteurs bénéficient pleinement de la fin du dumping. La priorité doit être l'amélioration des filières régionales de production et de commercialisation de la viande pour que son prix de revient baisse. Ainsi, des projets associant les organisations d'éleveurs et les ONG devront être renforcés. Cette évaluation devra s'attacher aussi à analyser la réaction des consommateurs : auront-ils reporté leur choix sur du poisson ou bien sur la viande locale (même si celle-ci reste plus chère que la viande européenne) ? Il faudra envisager les mesures à prendre pour que la viande d'autres provenances (Argentine, Australie...) ne vienne pas concurrencer à son tour la production africaine.

### En Europe

Les exportations de viande de bœuf vers l'Afrique de l'Ouest représentent 5% du total des exportations européennes de viande bovine. Les conséquences de la suppression des restitutions vers cette région seraient donc minimales pour l'Europe. En ce qui concerne la France, qui fournit 40% de la viande exportée vers ces pays, la perte de ce marché préoccupe les professionnels. Cette campagne sera l'occasion d'un dialogue entre les associations de solidarité, comme Agir ici et Solagral, et les syndicats agricoles. Dialogue qui devrait permettre d'élaborer une politique de l'élevage conforme aux intérêts des éleveurs européens et africains.

#### Pour en savoir plus

"Viande, la menace venue du Nord" nov. 91, "Les éleveurs entravés", oct. 92, Courrier de la Planète, Solagral. De plus, des dossiers très complets sur le sujet sont disponibles à : Solagral/Réseau Stratégies alimentaires, 11 passage Penel, 75011 Paris, tel : (1) 42 51 07 00, fax : (1) 42 51 18 29. "Sur la piste des zébus, les rois d'Abidjan", vidéo 26', 149 F, Periscop, 11 passage Penel, 75011 Paris. L'enjeu alimentaire Nord-Sud, B. Delpuech, éd. Syros/Alternatives Economiques, 1992. Sociétés pastorales et développement, cahiers de IORSTOM, vol.26, 1-2, 1990.

